

FICHE TECHNIQUE VOLETS

REVÊTEMENT : Peau en matériau composite constituée de résine polyester renforcée fibre de verre. Aspect authentique avec veinage bois structuré.

ÂME ISOLANTE : Mousse polyuréthane de densité 40kg/m³. Dotée d'un renfort structurel en fibre de verre.

PANNEAU : Résistance thermique de 0.74m².K/W. Epaisseur panneau fini 27mm.

CHANT PÉRIPHÉRIQUE : Chant périphérique en composite, épaisseur 6mm. Assure une parfaite étanchéité du produit.

PEINTURE : Peinture polyuréthane bicomposant dotée d'une très bonne résistance aux UV, pollution, sel et embruns.

ACCESSOIRES : Volets équipés d'accessoires en aluminium et/ou polyamide légers et anticorrosion.

FABRICATION : Fabrication 100% française de l'ensemble de nos produits. Siège social et usine à Méziériat (01), filiale à Matha (17).

GARANTIES VOLETS BATTANTS

GARANTIES LÉGALES

GARANTIES POLYHABITAT

Liste des garanties

FERRAGE

Tenue mécanique et casse

2 ans

2 ans*

Tenue de la peinture et des couleurs

2 ans

2 ans*

SOLIDITÉ

Tenue mécanique du panneau

X

10 ans

ESTHÉTISME

Tenue mécanique de la peinture sur panneau

X

10 ans

Tenue des couleurs sur panneau

X

5 ans

Corrosion sur panneau

X

15 ans

* Garanties fabricant accessoires

CONTRAT DE GARANTIE

ENGAGEMENT : Au titre de la garantie, Polyhabitat s'engage à réaliser une application conforme et répondant à vos attentes. Cette garantie est la seule proposée par nos services et ne donne aucune autre sorte de garantie expresse ou implicite.

CONFORMITÉ : En cas de livraison et/ou pose de marchandises non conformes aux spécifications de la commande, Polyhabitat est dans l'obligation de remplacer ou réparer la marchandise non conforme, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Aucune réclamation dans un délais supérieur à 8 jours (après date de livraison) ne pourra être prise en considération.

GARANTIES PRODUITS :

- Tenue mécanique du panneau : résistance aux chocs des parements composites.
- Flambage du panneau : la déformation n'entrave pas le bon fonctionnement.
- Tenue mécanique de la peinture sur panneau : pas de décollement de la couche de finition.
- Tenue des couleurs sur panneau : vieillissement uniforme avec Delta E < 1 (écart de colorimétrie).
- Ferrage : selon garanties fabricant du fournisseur.

PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN : Afin de garantir la longévité de l'ensemble de nos produits, il est demandé à nos clients d'entretenir régulièrement leurs menuiseries.

- Nous vous recommandons un nettoyage une fois par an à l'eau savonneuse avec une éponge non abrasive puis un rinçage à l'eau claire. Ce nettoyage a pour but de débarrasser les produits de toutes les substances amenées par l'environnement et tendant à les dégrader (pollution, sel, etc ...).
- Il est conseillé d'augmenter la fréquence de ces entretiens dans des sites très exposés (en bord de mer par exemple) ou en fonction de l'exposition de la menuiserie : un volet exposé plein Sud, sous l'effet des UV et intempéries, demandera plus de soin qu'un volet exposé au Nord.
- Les détergents acides et alcalins ne sont pas appropriés. L'utilisation d'un nettoyeur haute pression est absolument interdite car celle-ci risquerait d'endommager la surface laquée des volets.
- Les pièces en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement (gonds, système de fermeture etc ...) afin d'assurer une plus grande longévité et un meilleur confort d'utilisation.
- La garantie de nos produits ne saurait être accordée si un défaut d'entretien était avéré.

PRÉCONISATIONS D'UTILISATION : Les règles de fonctionnement d'un volet battant sont très simples mais doivent respecter les impératifs de fonction de maintien prévu dans les différents modes d'utilisation

- Mode ouvert : les volets doivent être maintenus par des systèmes d'arrêts en façade préconisés par la marque Polyhabitat.
- Mode semi-ouvert : ce mode n'est possible qu'avec l'utilisation des crochets crémaillères réglables ou autres systèmes préconisés et validés par la marque. En période de vent fort, ce système de fermeture est interdit.
- Mode fermé : les volets doivent être maintenus fermés avec l'espagnolette prise en deux points (haut et bas) derrière les dardennes. En période de vent violent, ce système de fermeture est fortement préconisé.

EXCLUSION : Seront exclus du présent accord de garantie les éléments suivants :

- L'altération naturelle des couleurs ou autres détériorations liées à l'usure normale : rayures superficielles, tâches ou autres traces dues à une utilisation quotidienne.
- Les dommages résultant de causes étrangères au produit : chocs, incendie, vandalisme, dégradation liés aux animaux ...
- Les dommages résultant de causes environnementales et naturelles : retombées atmosphériques, chimiques et végétales, grêle, inondation, encrassement ...
- Les dommages provoqués par des conditions de lavage impropres ou résultant du non respect des préconisations d'entretien.

MISE EN JEU DE LA GARANTIE : En aucun cas il ne peut être appliqué sur nos factures des retenues de garantie. Toute anomalie doit être portée à connaissance de Polyhabitat. La réclamation devra être accompagnée d'une ou plusieurs photographies ainsi que d'un descriptif précis du défaut constaté. Polyhabitat prendra en charge, après étude du dossier et expertise, les coûts de reprises des litiges constatés et acceptés.

